

Rapport n°12

Revisione di l'Autorizzazione di Prugramma è Crèditi di Pagamentu di u bugettu annessu di a regia autònoma di i parchi di staziunamentu Révision Autorisation de Programme et Crédits de Paiement- Régie Autonome des Parcs et Stationnements

La commune de Bastia va entreprendre la construction d'un nouveau parking sur le site Saint François.

Le montant prévisionnel de l'opération est arrêté au stade du Budget Primitif 2025 à 500 000€. Il ne comprend pour l'heure que des crédits pour réaliser les premières études et l'acquisition du foncier.

Compte tenu du caractère pluriannuel de cette opération, il est proposé d'ouvrir une Autorisation de Programme sur le Budget de la régie autonome des parcs et stationnements.

En conséquence, il est proposé :

- De procéder à la clôture de l'Autorisation de Programme : CAPOCHJA
- De procéder à l'ouverture de l'Autorisation de Programme : STFRANCOIS
- D'en fixer les Crédits de Paiement comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT -BUDGET PRIMITF -EXERCICE 2025										
CODE AE	LIBELLE	AP VOTEE	REVISION AP EXERCICE N	TOTAL AE VOTEE	Réalisé	CP2025	CP2026	CP2027	CP2028	CP2029
2024- CAPOCHJA	REALISATION PARKINGCAPOCHJA	7 000 000,00	-6 938 650,00	61 350,00	61 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2025- ST FRANCOIS	REALISATION PARKING ST FRANCOIS	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00	400 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00